

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le 20 septembre

Le conseil municipal de la commune de Prailles-La Couarde
Dûment convoqué le 13/09/2024

S'est réuni à la Mairie sous la présidence de
Madame Roselyne DEMION JACINTO, Maire.

Etaient présents :

Mmes Nadine FRAPPIER, Caroline ROCHER, Dany BRICOU ;
Mrs Philippe CACLIN, Yannick MÉCHIN, Sébastien WATRIN, Vincent PALLUAU, Grégory
TREFFOT, Luc LAPEYRE, David BAUDOUIN. .

Etaient absents excusés :

M Christophe JOFFRIT a donné procuration à Roselyne DEMION JACINTO
Mme Marie-Christine GROLLEAU a donné procuration à Yannick MECHIN
M Alain FRITSCH a donné procuration à Luc LAPEYRE
Mme Christel PERSONNE a donné procuration à Nadine FRAPPIER
Mrs Jean-Luc GUERAIN, Sébastien BELAUD et Nicolas BITTARD

Secrétaire :

M Sébastien WATRIN a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- *Fermeture de postes suite à avancement de grade
- *Recrutement Mme Grégoire Marie-Paule
- *Nouvelle gestion Gîte de France

Point sur la Trame Peleboise

Questions diverses :

- *Logement épicerie

Mme la Maire rappelle au conseil municipal la fin de convention passée avec Animal
Or.

Elle fait savoir qu'une étude est en cours pour établir une nouvelle convention avec
des conditions plus strictes pour les communes et une cotisation plus importante.

Charte Grand repas : Mme la Maire fait savoir que suite à l'arrêt maladie de Mme
Daniault, le sujet n'est plus à l'ordre du jour.

I Délibérations :

*Fermeture de postes :

Mme la Maire fait savoir que le Comité Social Territorial du CDG79 a émis un avis favorable, le 3 septembre 2024, concernant la fermeture d'un poste d'Adjoint technique territorial et d'un poste d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe en raison de l'avancement de grade des agents présents sur ces postes.

Elle propose d'entériner la décision du Comité Social Territorial à savoir la suppression des postes mentionnés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette décision.

*Recrutement poste adjoint technique territorial :

Mme la Maire fait savoir que le contrat de Mme GREGOIRE Marie-Paule prend fin au 30 septembre 2024 et propose de la nommer en tant que stagiaire à compter du 1^{er} octobre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité, cette proposition.

Il charge Mme la Maire d'établir son arrêté en tant qu'adjoint technique territorial à 17h 30/semaine à compter du 1^{er} octobre 2024.

*Nouvelle gestion Gîte de France :

Mme la Maire fait savoir que les gîtes de France modifient les modalités de fonctionnement.

2 options se présentent :

*option 1 : Exclusivité de la gestion par les gîtes de France qui s'occupent de tout et prennent 15 % en plus du montant de la location ; plus une cotisation annuelle de 250 €/an

*option 2 : Gestion partagée ;

-Réservation sur la plateforme de Gîte de France avec 15 % en plus du montant de la location

-Réservation directe par la gestionnaire de la Maison Peleboise au tarif de base.

Plus une cotisation annuelle de 330 €/an.

Cette option a comme avantage un suivi des clients réguliers et une proximité encore possible.

Mme la Maire présente une simulation de tarifs en intégrant la commission aux différents tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal entérine l'option n°2.

II Point sur la Trame Peleboise :

Mme la Maire fait savoir que le dossier d'Appel d'Offres est pratiquement rédigé et qu'il sera publié semaine 40.

3 cabinets d'étude ont été contactés pour une mission de réalisations d'une faisabilité Solaire Thermique. Les propositions sont en attente.

Cette étude peut prétendre à une subvention de 80 % par le Fonds Chaleur auprès du Conseil Départemental.

Un relevé des consommations d'eau a été réalisé pendant 4 mois. Les résultats seront à étudier pour savoir s'il est nécessaire de réaliser les travaux.

III Questions diverses :

*Loyer multiservice :

Mme la Maire fait savoir que l'exonération de loyer décidée pour 3 mois est arrivée à son terme. Mme Papet confirme le retour au plein loyer en septembre et remercie pour les 3 mois d'exonération pour son installation.

Après un droit de subvention de la part de la Région. Mme Papet va acquérir de nouvelles vitrines et des glacières pour voiture. Elle souhaiterait l'installation de prises électriques pour brancher les nouvelles vitrines. Accord du CM.

*Logement Ecole Primaire :

M Watrin fait savoir que des devis vont être demandés pour changer les avancées de toits et les descentes de dalles du logement.

*Logement Epicerie :

M Méchin fait savoir que les travaux de couverture, incluant le remplacement du velux, du logement de l'épicerie s'élèvent à 6014 €. Accord du CM

La commission Bâtiment se réunira le 5 octobre à 9 h 30 pour visiter le logement de l'épicerie et le logement de l'école maternelle.

*Zinguerie mairie :

Le devis de réfection de la zinguerie de la mairie s'élève à 1680 €. Accord du CM

Reste en attente, un devis de la toiture du petit gîte à La Couarde.

*Congrès des maires 2024 :

Il aura lieu les 19.20.21 novembre.

Mrs Watrin et Baudouin décident d'y aller les 19 et 20.

*Visite du Sénat :

Elle est prévue le 25 février 2025.

37 personnes sont inscrites.

Il est décidé de diminuer le coût du coffret offert pour Noël aux employés communaux et de prendre en charge les frais de transports et de repas pour la journée de 25 février ainsi que pour les participantes du conseil des jeunes.

Les frais de transports et de repas resteront à la charge des autres personnes présentes.

Un billet de train de groupe va être demandé.

*Incivilités :

Un dépôt sauvage d'ordures a été découvert chemin des Prates et le dépositaire identifié. Des containers d'emballage à Argentière ont été déplacés et remplis par des objets devant être déposés normalement en déchetterie. Mme la Maire et M Watrin doivent rencontrer le propriétaire.

*Problème de vitesse :

Il est décidé de rencontrer un habitant de Prailles qui se plaint de la vitesse excessive des véhicules qui passent devant chez lui.

*Réunion déchets CCMP :

M Watrin fait savoir qu'une diminution du nombre des déchetteries est à prévoir. Certaines déchetteries qui ne sont pas aux normes pourraient être concernées.

*Eclairage Led :

Les éclairages de la salle des fêtes et de la bibliothèque vont être remplacés par des Leds.

*Défense incendie :

Les devis pour l'installation d'une outre pour protéger La Guittonnerie et la Grange d'Oiré sont en cours afin de déposer une demande de subvention.

*Devis Voirie :

M Watrin présente les devis de réfection voirie :

Chemin de Amourettes, impasse du Friot, chemin Borgne, rue de la Métairie, rue de la Tour, rue des petites justices, chemin du lavoir du Royou et création de 5 places de parking, chemin des Gasses pour un montant de 44 624.18 € Ttc.

Les travaux peuvent être réalisés la 2^{ème} semaine d'octobre. Accord du CM.

*CCMP :

M Caclin présente un résumé des démarches engagées par la CCMP.

-Le conseil de développement a été renouvelé avec des personnes non élues.

-La compétence scolaire regroupe 36 sites et 109 classes soit 4 classes de moins par rapport à 2023/2024.

-Recrutement d'une nouvelle DRH Mme Jessy Limousin

-SMITED : Construction d'une nouvelle usine Tri valorisation matière énergie à Champdeniers avec comme objectif la création de CSR (Combustible Solide de Récupération)

-SERTAD : Hausse de 0.10 cts /m³ pour l'eau potable et de l'abonnement de 34 à 41 € 2 fois par an

-Deux-Sèvres numérique : aujourd'hui plus de 25000 raccordements à la fibre ont été effectués

*Bibliothèque :

Mme la Maire fait savoir que 25 personnes sont venues écouter M Mathéo Fritsch pour la présentation de son livre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La Maire,

Le secrétaire,